



Compte-rendu de la réunion du Conseil de Quartier du 13 janvier 2015

Etaient présents :

Membres du conseil : Olga Alita, Frédéric Larpin, Alain Mugniery, Magali Oualid, Robert Piedagnel, Marie-Christine Sève

Habitant du quartier : Mr Presa

Représentants de la mairie : Sébastien Fivaz (antennes de quartier), Maximilien Sanchez (élu référent)

Echanges avec l'élu référent et le représentant des antennes de quartier

Travaux et solutions de circulation de la Valouette et de stationnement pour les habitants

La Valouette sera évoquée lors de la commission consultative des services publics locaux le 14 janvier 2015. Le conseil de quartier est invité à y envoyer un représentant.

Circulation dans le quartier

- Possibilité d'accéder directement sur Bel Ecu depuis Gabriel Péri quand on vient d'Arcueil

M. Fivaz indique que les services techniques étudient la question, mais la zone est complexe compte tenu du nombre de partenaires à mobiliser et à mettre d'accord.

- Accès à Benserade par la rue du bout du rang mise en double sens

M. Fivaz indique que la proposition n'est pas écartée mais s'inscrit dans le cadre d'une étude plus globale à réaliser lors de la mise à jour du PLU, mise à jour prévue pendant le mandat en cours.

Stationnement

- Une place pourrait-elle être ajoutée au coin Bonnot-Benserade ?

M. Fivaz indique que la place est prévue mais son marquage ne sera fait qu'après les travaux de construction de l'immeuble.

En réponse à la même question relative au coin Jean-Louis – Benserade, M. Fivaz répond que la possibilité est à vérifier auprès des services techniques.

- Est-il possible de faire ouvrir plus souvent le bureau qui délivre les abonnements ?

M. Fivaz indique qu'une ouverture plus étendue avait été mise en place lors du démarrage du stationnement payant en septembre mais ne se justifie plus aujourd'hui, peu de personnes se présentent. Les horaires sont adaptés pour permettre aux personnes qui travaillent de s'y rendre, et ne peuvent pas être modifiés aujourd'hui.

- Sécurité : les agents de sécurité ne passent jamais dans le quartier, et ce depuis des années.

M. Fivaz indique que les agents passeront « plus régulièrement » avec le stationnement payant et seront plus visibles (un uniforme est prévu).

- La mise en œuvre du stationnement payant sur G. Péri était prévue mi-décembre mais n'a pas démarré

M. Fivaz indique que l'articulation avec le Kremlin Bicêtre ne facilite pas les choses, il faut trouver un accord sur les limites des deux communes.

Commerces

Le conseil fait valoir que la majorité des clients vient de la route et qu'il est donc impératif de prévoir des possibilités effectives de stationnement minute et de prendre des mesures pour fluidifier la circulation. Le conseil demande qu'un plan des installations actuelles lui soit transmis pour étudier et faire des propositions concrètes favorisant le développement des commerces. Les suggestions suivantes sont d'ores et déjà exprimées par le conseil :

- pour supprimer les blocages sur les deux carrefours (devant le commissariat et devant l'hôpital) :
 - o étudier la possibilité d'une voie de dégagement en amont de l'entrée de l'hôpital pour éviter les bouchons dus au contrôle des voitures entrant dans l'hôpital ;
 - o faire un test sur plusieurs jours de circulation sans feux (feux clignotants) car il a été constaté une plus grande fluidité de la circulation lorsque les feux n'ont pas fonctionné il y a quelque temps, fluidité à confirmer sur une plus longue période, sachant que les piétons ne les respectent de toutes façons que très peu ;
- pour permettre le stationnement minute sur le trottoir le long de la chaussée (trottoir très peu utilisé) : décaler la piste cyclable le long des jardinières et décaler les éléments séparateurs en béton ;

- mise en place d'une signalétique très en amont des commerces ;
- obtenir un dégrèvement de loyer pour inciter à l'installation de nouveaux commerces.

Pour agrémenter l'environnement, il est aussi proposé d'étudier un habillage des cheminées de l'autoroute.

M. Fivaz prend note de ces suggestions et de la demande de fourniture des plans des installations actuelles. Il indique que la signalétique fait l'objet d'une étude globale actuellement sur Gentilly mais précise que la rue G. Péri est une voie départementale sur laquelle la mairie ne peut agir seule.

M. Sanchez ne souhaite pas se prononcer sur l'ensemble de ces propositions et fait valoir que son rôle en tant qu'élu est d'être garant de la sérénité des échanges, du respect de la charte des conseils de quartier, et d'appuyer éventuellement toute demande pertinente au regard du projet de la municipalité. Il précise que l'interlocuteur privilégié du conseil est le service des antennes de quartier qui relaie les demandes aux services de la mairie.

Ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil, et dates des suivantes

20h30, **en un lieu à confirmer par le service des antennes de quartier, la salle habituelle de l'ancien collège n'étant pas disponible :**

- Mardi 10 février 2015, rencontre avec le conseil de quartier du Val de Bièvre (*à confirmer*)
- Mardi 10 mars 2015

La conférence annuelle des conseils de quartier se tiendra le samedi 31 janvier 2015 à 14h au CMAC, 2 rue Jules Ferry.
